



NORVILLE INFOS

Juillet 2016-6

Informations Municipales:

Guinguette :

Le jeudi 4 août 2016 sera organisé, en partenariat avec l'office de tourisme de la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine, une soirée guinguette autour de l'église. Début des festivités à 18h30 avec des ballades à la découverte du village, s'en suivra à partir de 19h30 un marché de producteurs locaux, puis de 20h00 à 23h00 place à la danse avec l'orchestre de Viviane et Thierry AVRIL. L'entrée est libre mais il est conseillé de s'inscrire au 02 32 70 46 32.

Il est recommandé de prévoir son pique-nique.

Révision des listes électorales :

A compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre, les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes ayant 18 ans dans l'année peuvent venir en mairie pour s'inscrire sur les listes électorales.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune ou ayant décelé une erreur sur leur carte d'électeur sont invités à se présenter en mairie.

Permanences de la Mairie :

En raison des congés d'été, durant le mois d'août, la permanence du jeudi sera supprimée.

Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine :

Opération tranquillité vacances :

Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », la Police municipale intercommunale (PMI) propose aux habitants qui partent en congés au moins 7 jours, de surveiller leurs habitations. Ce service, proposé tout au long de l'année est gratuit sur simple demande. Afin de mettre en place cette surveillance, un formulaire d'inscription est disponible en Mairie (formulaire à déposer au poste de la PMI, rue Victor Hugo à Port-Jérôme-sur-Seine, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00), ou bien vous pouvez directement vous inscrire sur le site internet de la Communauté d'agglomération (www.cauxseine.fr) rubrique Police/sécurité

Vie associative :

ANSL :

Suite à l'assemblée générale de l'association du 28 juin dernier, l'association ne dispose plus de bureau.

Afin de maintenir l'association une nouvelle assemblée générale aura lieu le **mercredi 17 août prochain à 18h30** à la salle communale. Faute de bénévoles souhaitant s'impliquer dans la vie du village, l'ANSL ne reprendra pas ses activités à la rentrée de septembre. Pour rappel, l'ANSL comprend plusieurs sections : gym, tennis de table (en compétition et en loisir), marche, crochet, club des anciens et organise différents rassemblements.

Pour information, l'assemblée de la Saint Martin avec son traditionnel loto et sa foire à tout initialement prévu le week-end du 26 au 28 août est à ce jour annulée.

(suite au dos)

Téléthon :

L'équipe du Téléthon vous invite à retenir la date du **samedi 17 septembre** pour venir nous rejoindre pour une soirée « Moules-Frites » à la salle communale. Des bulletins d'inscriptions seront distribués prochainement.

Pour ce 20^{ème} Téléthon, le fil rouge sera de réaliser la plus longue écharpe. Nous vous invitons à tricoter des morceaux de tricot d'une largeur de 12cm, que nous assembleront ensuite. Les personnes possédant des restants de laine peuvent les déposer en mairie où ils seront collectés puis tricotés. Nous vous remercions par avance pour votre implication.

Informations diverses :

Lutte contre le démarchage téléphonique :

La loi consommation de juin 2016 prévoit la mise en place d'une liste anti-démarchage téléphonique (BLOCTEL) et des sanctions pour les organismes qui ne respectent pas la volonté des consommateurs. Pour ne plus recevoir d'appels de prospection commerciale, vous pouvez inscrire gratuitement vos numéros de téléphones (fixe et mobile) sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret, 10000 Troyes.

Travaux de dragage de la Seine :

Le Port de Rouen (HAROPA) nous informe que dans le cadre du projet d'amélioration des accès maritimes du Grand Port Maritime de Rouen, des travaux de dragage auront lieu entre juillet et le premier semestre 2017. Les travaux auront lieu 7J/7 et 24h/24.